## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

## **PRÉAMBULE**

La société L.I.S.I. by ASSORTIR, société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, identifiée sous le numéro 819 302 647 RCS Limoges, dont le siège social est situé au 5, impasse de Naugeat – 87000 Limoges, (ci-après désignée « LISI ») est spécialisée dans la distribution de produits informatiques et d'impression (ci-après « les Matériels ») ainsi que dans la distribution de licences de logiciels standards ou de solutions SAAS dont il n'est pas l'éditeur, et auxquels le Client souscrit par l'intermédiaire de LISI (ci-après « les Logiciels »). Les Matériels et les Logiciels sont ensemble désignés ci-après les « Produits ». Le Client reconnait avoir pris connaissance des caractéristiques des Produits et de leur prix, et s'être assuré de l'adéquation de ceux-ci avec ses besoins avant toute commande à LISI. L'acceptation de la proposition commerciale LISI, du devis établi par LISI ou la passation de commande par le Client emporte acceptation sans réserve par celui-ci des présentes Conditions Générales. Si des prestations de services sont associées à la fourniture des Produits, elles seront soumises aux Conditions Générales de Services LISI. LISI et le Client sont ci-après individuellement désignés par une « Partie » et collectivement par les « Parties ».

#### **OBJET**

Les présentes Conditions Générales de vente ont pour objet la vente par LISI de Matériels ou la distribution de licences de Logiciels au Client.

Elles prévalent sur toute disposition contraire ou supplémentaire figurant dans tout devis, ou toutes communications similaires échangées entre les Parties avant et pendant son exécution, sauf si ces dispositions ont fait l'objet d'un accord exprès et écrit des Parties (par exemple dans des Conditions Particulières, contrat spécifique ou contrat-cadre). Les conditions générales du Client sont inapplicables et ne peuvent pas apporter de dérogation au Contrat.

#### **COMMANDES**

Les commandes sont fermes dès la validation du devis signé ou accord du client envoyé par mail. Le prestataire se réserve le droit d'accepté ou refusé ladite commande. Le client ne peut annuler un devis signé sans un accord exprès du prestataire.

# PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le devis a une durée de validité de trente (30) jours à compter de sa date d'émission, sauf dispositions contraires de celle-ci

Le règlement de la commande s'effectue tel que stipulé sur le devis. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de retard de paiement de la part du client, les intérêts de retard sont calculés sur la base de trois fois le taux légal à compter de la date d'exigibilité notés sur la facture. Une majoration forfaitaire de soixante euros pour frais de recouvrement pourra être demandée.

Toutes commandes annulées par le client ne feront pas l'objet d'un remboursement des sommes déjà versées, celle-ci constituent le dédommagement pour les frais encourus.

En cas de non-paiement, nonobstant le paiement d'intérêts ou la restitution du Produit en application de la clause de réserve de propriété et sans préjudice de toute action en dommages-intérêts, LISI pourra constater la résolution de plein droit de la vente et ce, sans avoir à remplir aucune formalité judiciaire, trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. Les Produits devront être retournés sans avoir subi de modification et dans un emballage approprié.

A la livraison des Matériels, en cas de manquants ou d'avaries, il appartient au Client d'émettre ses réserves sur le document du transporteur qu'il doit obligatoirement dater, signer et faire contresigner par le transporteur. Conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du Code de commerce, le Client doit ensuite confirmer ses réserves par lettre recommandée dans un délai de trois (3) jours, non compris les jours fériés. A défaut, le Client devra assumer les conséquences éventuelles de ce non-respect.

En l'absence de réserves et/ou de réclamation formulées par le Client conformément aux stipulations du présent article, tout Produit livré sera réputé conforme.

Au-delà de ces délais, les garanties constructeurs/éditeurs offertes le cas échéant par les fabricants, s'appliqueront suivant leurs conditions.

# TRANSFERT DE PROPRIETE ET DES RISQUES

LISI conserve la propriété des Matériels jusqu'au paiement complet du prix, des frais accessoires et des taxes. Le Client s'oblige jusqu'au transfert de propriété à :

- maintenir les Matériels en bon état de fonctionnement,
- ne pas disposer des Matériels sous quelque forme et de quelque manière que ce soit et, notamment, ne pas les revendre, donner en gage ou en nantissement ni constituer une sûreté ou un droit quelconque sur eux au profit d'un tiers,

- ne pas retirer les Matériels du lieu où ils ont été livrés sans le consentement de LISI,
- permettre à LISI l'accès aux locaux où se trouvent les Matériels, pendant les jours et heures ouvrables, afin de vérifier ou de faire vérifier par tout tiers l'existence et le bon usage des Matériels.

En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les Matériels vendus, le Client est tenu de s'y opposer et d'informer ledit tiers de l'existence de la réserve de propriété. LISI devra être immédiatement avisée par le Client, par lettre recommandée avec avis de réception.

Le transfert des risques affectant les Matériels à lieu à la livraison. A cet effet, le Client devra souscrire toutes les assurances nécessaires auprès d'une compagnie notoirement solvable.

## INSTALLATION

L'aménagement des locaux, la fourniture du courant, l'acquisition et l'installation des dispositifs de sécurité sont à la charge du client.

Les dommages éventuels ayant pour origine l'installation ou l'équipent des locaux sont de la responsabilité du client.

Le Client s'engage à assurer le libre accès à ses locaux, un emplacement de travail suffisant ainsi que l'assistance nécessaire et la pleine collaboration de son personnel.

# CONDITIONS DE FOURNITURE DES LOGICIELS ET DU SUPPORT ASSOCIE

Toute fourniture de Logiciel par LISI ou souscription à une solution SAAS via LISI suppose l'acceptation sans réserve par le Client du contrat de licence utilisateur final de l'éditeur concerné, ainsi que le cas échéant les conditions générales d'utilisation de services en lignes disponibles sur le site de l'éditeur et/ou communiquées par LISI.

Les mesures prises par l'éditeur concernant les Données Personnelles sont indiquées sur les documents communiqués par l'éditeur.

Les modalités de fourniture de ces Logiciels et, le cas échéant, du support associé, sont indiquées dans l'Offre.

Cette licence (ou droit d'utilisation), ne peut être transféré, par quelque moyen que ce soit, à un tiers sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur concerné.

Le Client s'engage à respecter l'intégralité des conditions de licence et d'utilisation de Logiciels établies par chacun des éditeurs. Le Client ne peut notamment reproduire, modifier, décompiler, divulguer les Logiciels, sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur concerné.

Les licences ou droit d'utilisation accordés au Client peuvent être résiliés de plein droit par simple lettre recommandée avec avis de réception, sans préavis ni formalité judiciaire, en cas de non-respect par le Client des conditions de licence et/ou d'utilisation des Logiciels ou en cas de violation ou tentative de violation des droits d'auteur afférents aux Logiciels.

# **GARANTIE MATÉRIELS**

Le matériel est garanti selon les conditions déterminées par chaque constructeur et dans le cadre des options retenues par le client. Les constructeurs demeurent seuls responsables vis-à-vis du Client de l'exécution de cette garantie ainsi que de leurs conséquences. LISI n'est pas autorisée par les constructeurs à fournir de garantie particulière au Client concernant les Matériels.

# **OBLIGATIONS DES PARTIES A. OBLIGATIONS DU CLIENT**

Il appartient au Client de choisir le matériel, le logiciel et la configuration de ceux-ci, qui lui paraissent le mieux convenir à son cas particulier. Il lui appartient également d'arrêter, en tenant compte des caractéristiques propres aux produits et services faisant l'objet de ce contrat, les dispositions particulières permettant leur utilisation satisfaisante, spécialement en vue de la période délicate du démarrage et au cours de celle-ci. Il lui incombe notamment :

- de s'assurer que les structures de son entreprise tiennent compte des nouvelles conditions de traitement de l'information et, le cas échéant, de déterminer et prendre lui-même les mesures d'organisation ou de réorganisation nécessaires;
- de disposer du personnel qualifié pour obtenir les résultats désirés ;
- de fournir, contrôler et maintenir l'environnement physique (locaux, climatisation, électricité, etc.) approprié et conforme aux indications données par le LISI pour le matériel considéré, et de s'assurer que son installation respecte les règles de sécurité; le Client est en outre responsable de l'utilisation du matériel et du logiciel; de la protection et de la sauvegarde des données enregistrées, de leur conservation et, s'il y a lieu, de leur effacement.

LISI ne saurait être tenue pour responsable, de quelque manière que ce soit, de tout dommage indirect. Tout préjudice ou trouble commercial, manque à gagner, perte de profits ou de bénéfice, perte d'exploitation, baisse d'activité, baisse de productivité, coûts de remplacement consécutifs à l'indisponibilité des Produits, perte de Données, constitue un dommage indirect n'ouvrant par conséquent pas droit à réparation.

En tout état de cause, la responsabilité totale de LISI, en cas de faute prouvée, tous préjudices confondus, ne saurait excéder le montant total des Produits à l'origine du dommage.

Les stipulations du présent article répartissent le risque entre LISI et le Client, les prix convenus reflétant cette répartition du risque et la limitation de responsabilité qui en résulte.

De convention expresse entre les Parties, aucune action judiciaire ou réclamation du Client, quelle qu'elle soit, ne pourra être engagée ou formulée contre LISI plus d'un (1) an après la survenance du fait générateur.

Compte tenu de sa nature, le présent article continuera de s'appliquer même au-delà de la fin du Contrat quelle qu'en soit la raison.

#### DUREE

Les présentes Conditions Générales sont conclues pour une durée indéterminée. Elles prendront fin à réception par l'une des Parties d'une lettre de résiliation, adressée par l'autre Partie en recommandé avec avis de réception. Sauf en cas de manquement du Client aux présentes, la résiliation des présentes Conditions Générales n'aura aucune incidence sur les commandes en cours d'exécution et non encore intégralement payées à la date de résiliation

## **DONNEES PERSONNELLES**

LISI collecte et traite des données à caractère personnel (nom, prénom, adresse email professionnelle, numéro de téléphone professionnel) de différents contacts chez le Client pour :

- assurer la bonne gestion de sa relation avec le Client : gestion commerciale du Contrat, des commandes, livraisons, factures, comptabilité, exécution du Contrat, gestion du compte client, réalisation d'enquêtes de satisfaction, gestion des réclamations et du service après-vente ;
- ${\sf -}$  effectuer des opérations de prospection commerciale et des opérations promotionnelles à destination du Client ;
- gérer les éventuels impayés et contentieux avec le Client.

Ces Données Personnelles sont uniquement traitées par les différents services concernés de LISI en charge des différents aspects susvisés de la relation commerciale. Les coordonnées des contacts du Client de LISI peuvent être dans certains cas communiquées à des prestataires externes de LISI dans le cadre de leurs habilitations respectives et uniquement si cela s'avère nécessaire eu égard aux finalités susvisées (expert-comptable, commissaire aux comptes, société de recouvrement, conseil, éditeurs de logiciels, constructeurs, ...).

LISI s'interdit de transférer ces Données Personnelles à destination d'un pays non membre de l'Union Européenne ou à un sous-traitant ne disposant pas d'un niveau de protection adéquat, ainsi que de les communiquer à toute personne autre qu'elle-même, son personnel et ses éventuels sous-traitants.

Ces Données Personnelles ne sont pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale, à l'exception des données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat qui peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont conservées, conformément aux dispositions en vigueur. Par dérogation, les données de contacts du Client utilisées à des fins de prospection commerciale sont conservées pendant un délai de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

LISI rappelle que les personnes concernées chez le Client disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de leurs données ou qu'elles peuvent s'opposer au traitement de leurs données par LISI (ou en demander la limitation), ou bien encore, définir le sort de leurs données traitées par LISI après leur mort. Ces droits peuvent être exercés en envoyant un courrier au siège social de LISI.

Les personnes concernées chez le Client ont également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, notamment auprès de la CNIL (<a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>).

# **LITIGES**

En cas de litige, les parties d'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable et pour tout différend intervenant entre les parties sur l'interprétation, l'exécution des présentes conditions générales, il est expressément fait attribution de compétence aux tribunaux de Limoges - 87000 (France), quelques soit le lieu d'exécution des conditions générales, le domicile du défendeur ou le mode de règlement, même dans le cas d'un appel en garantie, d'une pluralité de défendeurs ou d'une procédure en référé.

Les présentes conditions générales sont gouvernées par le Droit Français, à l'exclusion de toute autre législation.